Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

QUINCY-SOUS-SÉNART

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
BUDGET PRIMITIF 2021

Conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif ainsi qu'au budget primitif ».

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2021

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

L'objet de cette note est de présenter le budget primitif 2021 en parallèle des chiffres des comptes administratifs 2019, 2020 et du budget primitif 2020. Cette note synthétise trois projets de délibération :

- Le vote du compte de gestion 2020
- Le vote du compte administratif 2020
- Le vote du budget primitif 2021

L'ensemble des données détaillées des comptes administratifs 2019, 2020 ainsi que des budgets 2020 et 2021 est repris dans les tableaux joints en annexe.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE LA COMMUNE PRESENTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020

La pandémie persistante de la COVID-19 a impacté nos dépenses mais aussi nos recettes de fonctionnement.

L'enjeu de cette préparation budgétaire réside dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la poursuite des investissements communaux et la recherche approfondie de nouvelles recettes.

1) LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dans ce contexte incertain, un principe de prudence guide l'élaboration du budget 2021, en minimisant les recettes et en maximisant les dépenses, tout en équilibrant le budget.

Le budget primitif 2021 de fonctionnement de la commune s'établit à 10 036 360,57 €.

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
8 867 687,64 €	**8 626 344,75 €**	**9 836 537,55 €**	**10 036 360,57 €**

Pour rappel, une cession d'un montant 130 500,00 € a été effectuée en 2019 soit un compte administratif 2019 rapporté à 8 737 187,64 €, hors cession.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté

Evolution du résultat de fonctionnement					
2015	2016	2017	2018	2019	2020
719 622,84	561 179,54	342 226,52	221 675,55	742 755,08	481 884,93

Le résultat de clôture 2020 se présente ainsi :

Ville de Quincy-sous-Sénart - Résultat de clôture 2020

	Section d'Investissement	*Section de fonctionnement*
Recettes		
Prévisions budgétaires totales	*5 205 098,80*	*9 836 537,55*
Recettes nettes	***1 495 708,49***	***8 626 344,75***
Dépenses		
Prévisions budgétaires totales	*5 205 098,80*	*9 836 537,55*
Dépenses nettes	***2 683 786,44***	***8 144 459,82***
Résultat de l'exercice		
Excédent		***481 884,93***
Déficit	**-1 188 077,95**	

	Résultat de clôture 2019	*Résultat exercice 2020*	*Solde restes à réaliser 2020*	*Résultat cumulé 2020*	*Part affectée à l'investissement 2020 - 1068 2021*	*Résultat de clôture 2020*
Investissement	*608 931,32*	*-1 188 077,95*	*584 321,08*	*5 174,45*		*-579 146,63*
Fonctionnement	*1 379 471,22*	*481 884,93*		*1 861 356,15*	*0,00*	*1 861 356,15*

Restes à réaliser 2020 (section d'investissement)

dépenses	566 995,64
recettes	1 151 316,72
	584 321,08

Une partie du résultat de la section de fonctionnement 2020 viendra financer les investissements 2021, à hauteur de 866 949,69€.

Chapitre 013 – Atténuation de charges

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
0 €	7 201,03 €	0 €	0 €

Ce chapitre reprend les remboursements de charges salariales et de traitements.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Compte administratif 2020 :
Le remboursement d'un salaire et de cotisations CNRACL, versés à tort, ont été titrés.

Budget primitif 2021 :
Il n'est prévu aucun crédit car ces recettes exceptionnelles ne peuvent pas être évaluées.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
0 €	0 €	0 €	654,49 €

L'amortissement des subventions des biens transférables est comptabilisé à ce chapitre.

Compte administratif 2020 :
Aucune subvention pour des biens transférables n'a été à amortir.

Budget primitif 2021 :
L'achat des gilets pare-balles et des radios pour la police municipale a été subventionné par la Préfecture de l'Essonne et le Département, générant de ce fait un amortissement au compte 042.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
760 189,62 €	617 071,71 €	726 020,00 €	591 300,00 €

Sur ce chapitre sont notamment inscrites les recettes provenant de la tarification des services communaux ainsi que le remboursement par la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine des frais liés à la mise à disposition des locaux.

Compte administratif 2020 :
Suite à la pandémie de la COVID 19, on note une baisse significative des recettes liées aux produits issus de la tarification des services périscolaires, notamment l'absence de facturation du 15 mars au 11 mai 2020 et la baisse de fréquentation lors du deuxième confinement en fin d'année 2020 suite aux nouvelles mesures sanitaires exhortées par le gouvernement.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Budget primitif 2021 :
En conséquence, les crédits prévus aux articles 7066 et 7067 pour l'année 2021 ont été revus à la baisse de 640 000 euros en 2020 à 530 000 euros.

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
5 887 526,82 €	5 920 293,80 €	5 809 546,69 €	5 667 047,93 €

On retrouve sur ce chapitre le produit des impôts locaux, l'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération ainsi que les droits de mutation et la dotation Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) dont seule la moitié, garantie, est inscrite au budget primitif.

Compte administratif 2020 :
A noter que suite à la modification de financement du S.Y.A.G.E, les attributions de compensations versées par la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (compte 73211) ont baissé de 340 000 € en 2020, la commune a perçu un montant de 380 537,93 €, la différence de ce produit est transféré au crédit du compte 73111 (impôts locaux – contributions directes).

Budget primitif 2021 :
Sans annonce d'augmentation forfaitaire des bases et sans hausse des taux, sous réserve de périmètre de compétences constant, les crédits 2021 au compte 73111 (impôts locaux – contributions directes) sont identiques à 2020.
Les crédits de l'attribution de compensation sont inscrits à hauteur équivalente de la somme perçue en 2020, le FSRIF, quant à lui, est inscrit pour un montant de 165 110,00 €, soit 50 % du montant notifié (et budgété suite à une décision modificative) en 2020. La baisse de ce chapitre s'explique également par une prévision de droits de mutations en baisse.

Chapitre 74 - Dotations et participations

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
1 872 687,46 €	1 969 127,81 €	1 829 499,64 €	1 849 000,00 €

Ce chapitre reprend principalement la dotation globale de fonctionnement (DGF), les subventions et le FCTVA.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Compte administratif 2020 :
Un transfert d'imputation a été fait afin de constater le versement de la dotation nationale de péréquation.

La différence entre le CA 2019 et le CA 2020 provient du paiement du FCTVA de 2019 en 2020.

Budget primitif 2021 :
Pour 2021, les subventions en lien avec les projets spécifiques de la politique de la ville compensent la baisse de la DGF et du FCTVA de 40 000,00 € :

- Projet numérique subventionné à hauteur de 20 000 €
- Bourse aux projets 16-25 ans subventionné à hauteur de 20 000 €
- Diagnostic d'agrément du centre municipal subventionné à hauteur de 20 000 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
33 174,38 €	34 415,52 €	30 000,00 €	30 002,00 €

Ce chapitre concerne essentiellement les recettes issues des loyers communaux.

Compte administratif 2020 :
La totalité des logements était occupée sur les exercices 2019 et 2020.

Budget primitif 2021 :
Dans une volonté de prudence, il n'est budgété que 30 000,00 € afin de prévoir d'éventuelles vacances de logement.

Chapitre 77– Produits exceptionnels

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
314 109,36 €	75 152,09 €	58 917,21 €	37 000,00 €

Sont inscrits à ce chapitre les cessions, les annulatifs de mandats, les pénalités (marché Compass) et les versements du groupe SOFAXIS qui garantit les collectivités territoriales adhérentes contre les risques financiers découlant des obligations statutaires des agents (maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, accident de services...).

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Compte administratif 2020 :
La forte diminution s'explique par la vente du dernier terrain et de différentes régularisations comptables opérées en 2019.

Suite au vote de la décision modificative n°1 du 30 juin 2020, des crédits supplémentaires d'un montant de 21 917,21 € ont été prévus aux crédits 2020. Ceux-ci correspondent à la pénalité de la société COMPASS.

Budget primitif 2021 :
Une enveloppe prévisionnelle correspondant essentiellement aux remboursements du groupe SOFAXIS est prévue.

Chapitre 78– Reprise sur amortissements et provisions

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
0 €	3 082,79 €	3 082,79 €	0 €

Les écritures de reprise sur provisions sont créditées à ce chapitre.

Compte administratif 2020 :
La reprise partielle sur provisions constituées pour perte sur les titres non soldés émis de l'année 2011 à 2015 a été autorisée lors du Conseil Municipal du 21 novembre 2020.

Budget primitif 2021 :
En fin d'année, une nouvelle délibération sera soumise en cas de :

- Recouvrements sur titres
- Non-valeurs demandées par le Trésorier
- Décision rendue dans les trois affaires en cours d'instruction au Tribunal Administratif de Versailles

B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Depuis plusieurs années, la collectivité s'est engagée dans un effort de gestion pour assurer une maîtrise de ses dépenses courantes.

En raison de l'évolution de la population, de l'augmentation des dépenses contraintes (énergie, normes réglementaires, masse salariale) et pour maintenir la qualité du service public, des arbitrages ont permis d'allouer différemment certains crédits, dans un souci constant de développement de l'action publique tout en maîtrisant les dépenses globales.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
8 124 932,56 €	**8 144 459,82 €**	**9 836 537,55 €**	**10 036 360,57€**

Les conclusions de l'audit organisationnel n'ayant pas encore été transmises, la répartition des crédits sera susceptible d'évoluer au cours de l'année.

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
2 612 563,77 €	2 474 637,72 €	2 970 022,00 €	3 287 164,85 €

Le chapitre 011 correspond essentiellement à l'ensemble de la commande publique pour l'exercice des compétences communales :

- Ecoles
- Entretien et réparation de la voirie, des réseaux et des bâtiments
- Culture, animation
- Communication
- Espaces verts
- Assurance des biens et du personnel
- Transports
- Fournitures administratives et affranchissement
- Dépenses d'énergie

Tous les contrats et marchés liés à ces compétences sont imputés au chapitre 011.

A noter que dans un souci de qualité comptable en collaboration avec la Trésorerie, certaines dépenses ont fait l'objet au compte administratif 2020 comme au budget primitif 2021 d'un changement d'imputation.

Compte administratif 2020 :

Au regard des dépenses réalisées au compte administratif 2020 et en comparaison au compte administratif 2019, on peut relever les points suivants :

- Augmentation du 60628 et 6068 due à l'achat de masques et de gel hydroalcoolique
- Augmentation des dépenses de location des illuminations de noël (compte 6135)
- Augmentation du compte 61521 suite à la passation d'un contrat d'élagage et d'abattage des arbres
- Une étude de solidité des logements communaux du groupe scolaire Fontaine Cornaille a été menée (compte 615 228)

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

- Le compte 6156 a été principalement impacté par le transfert d'une partie des dépenses réalisées pour la maintenance des réseaux d'électrification initialement comptabilisées au 615 232
- Régularisation annuelle de l'exercice 2019 de l'assurance complémentaire SOFAXIS (compte 6161)
- Audit financier et organisationnel des services de la commune (compte 617)
- Développement des prestations du CESU 91 « formation aux gestes de secours au profit du public » (compte 6238)

Pour un montant total de 182 000,00 €.

Budget primitif 2021 :

Le compte administratif 2020 ne peut servir de référence au budget primitif 2021 suite à l'impact de la pandémie de la covid 19 sur de nombreux projets.

Les crédits prévus au chapitre 011 subissent une augmentation d'environ 300 000 € de budget primitif à budget primitif afin de :

- Créer un nouveau service consacré à l'accueil et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans
- Assumer les dépenses supplémentaires engendrées par la pandémie de la COVID 19 (achat de gels, masques ...)
- Régler les revalorisations des différents contrats (notamment COMPASS) et la hausse des dépenses d'énergie compte tenu de leur indexation forfaitaire
- Contracter des assurances dommage-ouvrage dans le cadre de la création du C.TM. et du multi-accueil
- Préparer le diagnostic d'agrément du centre municipal subventionné par ailleurs par la C.A.F

Chapitre 012 - Dépenses de personnel

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
4 625 569,32 €	4 649 690,17 €	4 794 026,12 €	4 954 000,00 €

Compte administratif 2020 :
La stabilité du chapitre 012 de compte administratif 2019 à compte administratif 2020 s'explique par :

- Des agents non remplacés suite à leur départ
- Le remplacement à coût inférieur de certains agents
- Une baisse du nombre de vacataires en renfort pour les périodes de vacances

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

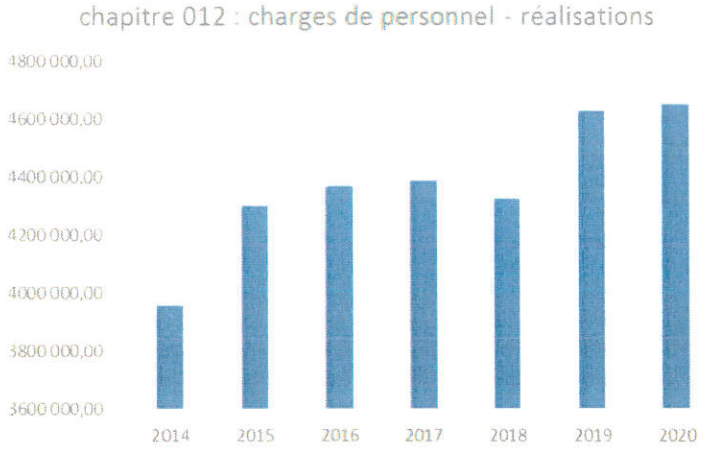

Budget primitif 2021 :

Le chapitre 012, en augmentation de 3,34% (soit 160 000 €), est préparé à partir des postulats suivants :

- Recrutement d'un animateur suite à la création d'un accueil consacré aux 16-25 ans subventionné pour moitié par la C.A.F.
- Pas d'augmentation prévue du point d'indice
- Glissement –Vieillesse – Technicité (GVT) et Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) estimés à 90 000 €
- Des crédits sont réservés afin de favoriser le recrutement de stagiaires ou d'alternants

Pour information, une enveloppe de 44 000 € est prévue pour l'organisation des élections régionales et départementales.

A noter que le recensement prévu en janvier et février a été reporté en raison de la pandémie de la COVID-19.

Par ailleurs, l'audit organisationnel dont les retours étaient attendus pour le début de l'année 2021, permet de réajuster certaines orientations de gestion des ressources humaines, notamment par la préconisation du recrutement d'un Directeur des Services Techniques dont l'offre d'emploi a été publiée récemment.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Chapitre 014 - Atténuation de produits

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
0 €	20 831,07 €	20 900,00 €	21 000,00 €

Ce chapitre comptabilise le prélèvement de l'Etat sur les recettes des impôts locaux au titre de l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) qui impose l'obligation pour certaines communes de disposer d'un taux minimum de logements sociaux (25%), selon des critères définis par le Code de la Construction et de l'habitation.

Evolution des logements locatifs sociaux		
Année	nombre	pourcentage
2015	818	26,30 %
2016	827	24,57 %
2017	827	23.83 %
2018	827	23,41 %
2019	855	24,20 %
2020	869	22,90 %

Malgré la volonté de la municipalité d'atteindre les 25 % réglementaires, cet objectif est corrélé par ailleurs aux investissements privés que la commune ne peut contraindre au-delà des règles d'urbanisme. Aussi, la multiplication des petits collectifs ou des divisions de parcelles donnant lieu à de nouvelles constructions individuelles, génèrent de facto une baisse du pourcentage de logements sociaux.

Compte administratif 2020 :
La commune a été soumise pour la première fois à un prélèvement sur ses ressources fiscales en 2020.

Budget primitif 2021 :
Des crédits identiques ont été prévus dans l'attente du courrier définitif de la Direction Départementale des Territoires.

Chapitre 022 – Dépenses imprévues

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
		23 546,18 €	24 849,14 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Le chapitre 022 est un chapitre sans réalisation.
Les crédits prévus à ce chapitre seront transférés afin d'alimenter les différentes imputations budgétaires en cas de nécessité, lors du vote d'une décision modificative.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
		995 310,51 €	866 949,69 €

Ce chapitre est également un chapitre sans réalisation.

En cas de nécessité, les crédits seront affectés à l'article 1068 en 2022.

Il s'agit de l'autofinancement provenant de la section de fonctionnement et alloué aux recettes de la section d'investissement.

Chapitre 042 - Transferts entre sections

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
339 685,08 €	194 316,87 €	200 000,00 €	220 000,00 €

La dotation d'amortissement et les écritures de cession sont imputées sur ce chapitre.

Compte administratif 2020 :
En 2019 avait été inscrite la vente d'un terrain rue de La Brèche des Vignes.

Budget primitif 2021 :
Des crédits, en fonction des investissements amortissables réalisés sur les exercices précédents sont alloués à ce chapitre.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
457 609,06 €	521 582,55 €	537 993,94 €	545 425,00 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Ce chapitre enregistre principalement la contribution du SIMS, les indemnités des élus, leur formation, les subventions au CCAS et aux associations.

Compte administratif 2020 :
L'augmentation entre les deux comptes administratifs fait suite à l'augmentation des subventions allouées au CCAS et au SIMS.

Budget primitif 2021 :
La contribution budgétaire communale du SIMS augmente de 13 000 € suite à l'actualisation des prix et l'ajout de l'extension de l'Espace 2000 au marché de nettoyage.
La subvention du CCAS est maintenue à 100 000,00 € au regard des forts enjeux sociaux identifiés actuellement sur le territoire Quincéen.

Chapitre 66 - Charges financières

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
87 917,16 €	101 202,95 €	101 829,19 €	94 981,89 €

Ce chapitre correspond au remboursement des intérêts d'emprunt (commune et SIMS).

	Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
Commune - Intérêts des emprunts et des dettes	84 906,28 €	89 830,55 €	90 000,00 €	86 000,00 €
Commune et SIMS – intérêts courus non échus	3 010,88 €	2 623,31 €	2 677,19 €	1 081,89 €
SIMS – remboursement d'intérêts d'emprunts transférés à d'autres tiers		8 749,09 €	9 152,00 €	7 900,00 €

Compte administratif 2020 :
La participation de la commune aux intérêts des prêts contractés par le SIMS était comptabilisée au 657358 jusqu'en 2019.

Budget primitif 2021 :
La première échéance du nouvel emprunt 2021 est prévue en fin d'année.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
1 588,17 €	76 055,09 €	86 766,21 €	21 990,00 €

S'agissant de charges « exceptionnelles », il peut s'agir par exemple de titres de recettes annulés au titre de l'exercice précédent.

Compte administratif 2020 :
Les écritures d'annulation d'un montant de 52 717,21 € suite au protocole d'accord COMPASS (voté au Conseil Municipal du 30 juin 2020) sont comptabilisées à ce chapitre.

Budget primitif 2021 :
Afin de se conformer aux instructions réglementaires, des crédits sont affectés au compte 6714 afin de constater les dépenses relatives aux remises de prix. Ces crédits viennent en déduction du compte 6232.

Chapitre 68 - Dotations aux provisions semi-budgétaires

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
0 €	106 143,40 €	106 143,40 €	0 €

Ce chapitre correspond notamment aux dotations aux provisions pour litiges et pour dépréciation des titres non soldés émis depuis plus de 5 ans.

Compte administratif 2020 :
Les crédits affectés à ce chapitre ont fait suite au vote :

- de la délibération n°1 du 21 novembre 2020 autorisant la constitution de trois provisions afin de constater les charges probables résultant de litiges
- de la délibération n°8 du 6 février 2020 autorisant la constitution d'une provision pour perte sur les titres non soldés émis de l'année 2011 à 2015

Budget primitif 2021 :
Une délibération sera soumise en fin d'année afin de constater l'évolution du risque résultant des litiges en cours ou en cas de nouveaux litiges.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

2) LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget primitif d'investissement 2021 de la commune s'établit à 5 838 971,12 €.

A. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
5 340 796,20 €	**1 495 708,49 €**	**5 202 098,80 €**	**5 838 971,12 €**

Les principales recettes d'investissement pour l'exercice 2021 sont :

- l'emprunt 2 330 000,00 €
- les subventions d'équipement 1 854 798,72 €
- l'auto-financement provenant d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement à hauteur de 866 949,69 €
- le F.C.T.V.A. (16,404% reversé par l'Etat du montant des dépenses de la section d'investissement de 2019) 413 222,71 €

Le plan de relance pourra être sollicité en fonction des projets retenus.

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
		995 310,51 €	866 949,69 €

Ce chapitre reprend les écritures présentées au chapitre 023 de la section de fonctionnement.

Chapitre 024 – Produits des cessions

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
		0 €	4 000,00 €

Ce chapitre ne comporte que des prévisions, il est sans exécution.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Les crédits provenant de la vente du camion du service des Espaces Verts sont prévus à ce chapitre.

Chapitre 040 – Transferts entre sections

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
339 685,08 €	194 316,87 €	200 000,00 €	220 000,00 €

Ce chapitre reprend les écritures du chapitre 042 de la section « dépenses de fonctionnement ».

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
745 500,00 €	349 785,26 €	441 705,56 €	90 000,00 €

Le chapitre 041 regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

Les régularisations de l'inventaire ainsi que la comptabilisation des avances sur travaux d'équipement sont retracées sur ce chapitre.

Compte administratif 2020 :
Les opérations suivantes ont été constatées :

- en 2019, régularisations d'opérations menées par le SIMS, votées lors de la délibération du 12 décembre 2019
- en 2020, transferts de frais d'études d'insertion et de travaux réglés par le SIMS

Budget primitif 2021 :
Il est prévu une enveloppe de 90 000,00 € afin de régulariser les écritures de compensation des avances versées sur travaux d'équipement.

Chapitre 10 – Ressources propres externes

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
1 364 005,16 €	625 077,99 €	623 677,35 €	463 222,71 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Le FCTVA, les recettes liées à la taxe d'aménagement et l'excédent de fonctionnement capitalisés composent ce chapitre.

Compte administratif 2020 :
Lors du Conseil Municipal du 5 avril 2019, un montant de 1 184 060,05 € a été affecté au compte 1068 afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget primitif 2019.
Le FCTVA 2019 a été versé en 2020.

Budget primitif 2021 :
Il est prévu les recettes suivantes :
- FCTVA 413 222,71 €
- Taxe d'aménagement 50 000,00 €

Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
859 515,93 €	318 261,00 €	2 335 474,06 €	1 854 798,72 €

Les subventions d'investissement comprennent :
- Les subventions d'équipement
- Les fonds affectés par la loi à des opérations d'équipement

Leur versement est fonction de l'avancement des travaux.

Chapitre 16 – Emprunts et dettes

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
2 000 000,00 €	0 €	0 €	2 330 000,00 €

Les emprunts contractés par la commune sont repris sur ce chapitre.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
247,93 €	8 267,37 €	0 €	10 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Compte administratif 2020 :
Les recettes suivantes ont été comptabilisées au compte administratif 2020 :

- Deux participations d'administrés aux travaux des clôtures forcées (clôtures mitoyennes aux jardins familiaux)
- La participation de la commune de Boussy-Saint-Antoine et du SIMS à l'achat de gilets pare-balles et de radios pour la police municipale et les ASVP

Budget primitif 2021 :
La participation d'un administré aux travaux de « clôtures forcées » est prévue.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
31 842,10 €	0 €	0 €	0 €

Les écritures de compensation des avances versées sur travaux d'équipement étaient comptabilisées sur ce chapitre jusqu'en 2019.

B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Compte administratif 2019	**Compte administratif 2020**	**Crédits 2020**	**Budget primitif 2021**
3 758 409,80 €	**2 683 786,44 €**	**5 205 098,80 €**	**5 838 971,12 €**

Le programme d'investissement est réalisé en fonction des besoins identifiés comme prioritaires, du niveau de l'endettement, des capacités d'autofinancement et des possibilités de co-financement par le biais des subventions.

Chapitre 001 – Déficit antérieur reporté

Le déficit antérieur reporté est d'un montant de 579 146,63 €.

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
0 €	0 €	0 €	654,49 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Ce chapitre reprend les écritures prévues au chapitre 042 de la section de fonctionnement.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
745 500,00 €	349 785,26 €	441 705,56 €	90 000,00 €

Ce chapitre reprend les écritures prévues au chapitre 041 en recettes d'investissement.

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
0 €	12 793,00 €	12 793,00 €	12 793,00 €

Ce chapitre reprend les écritures de régularisation du compte 1069 votées lors du Conseil Municipal du 6 février 2020.

Chapitre 16 – Remboursement d'emprunt et dettes

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
462 899,20 €	462 734,25 €	462 734,25 €	485 500,00 €

Le remboursement en capital des emprunts contractés par la commune et le SIMS est repris à ce chapitre.

	Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Projets 2021
Emprunts commune	385 565,60 €	422 814,75 €	422 814,75 €	445 000,00 €
Emprunts SIMS	77 333,60 €	39 919,50 €	39 919,50 €	40 500,00 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
14 441,60 €	7 259,26 €	30 518,26 €	141 865,00 €

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels et les frais d'études sont comptabilisées à ce chapitre.

Les dépenses suivantes sont prévues sur l'exercice 2021 :

- Informatique : acquisition d'un logiciel de gestion financière et d'un logiciel permettant une dématérialisation complète des documents administratifs
- Etudes de faisabilité pour les projets suivants :
  - Implantation d'une maison de santé
  - Création d'une cuisine centrale
  - Refonte des services de l'accueil de la mairie

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
1 219 349,86 €	982 157,84 €	1 459 891,09 €	1 814 816,42 €

Les immobilisations corporelles se composent des biens sur lesquels s'exerce un droit de propriété (terrains, constructions, installations techniques, matériels d'outillages...)

Les principaux investissements prévus pour l'exercice 2021, (hors RAR) sont :

- Réfection de voirie 580 600,00 €
- Divers travaux dans les écoles et accueils de loisirs (peintures, sols, mobilier pour création d'une classe, clôtures, informatique...) 337 210,00 €
- Développement de la vidéoprotection 120 000,00 €
- Equipement sportif 91 300,00 €
- Déploiement d'un plan pluriannuel d'investissement en matériel informatique 15 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Chapitre 23 – Immobilisations en cours

Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Crédits 2020	Budget primitif 2021
1 316 219,14 €	869 056,83 €	2 797 456,64 €	2 714 195,58 €

Les dépenses afférentes à la construction de nouveaux bâtiments ou extension sont comptabilisées à ce chapitre.

Les nouvelles constructions prévues pour l'exercice 2021 sont :

- Création d'un multi-accueil : (coût et subventions étalés sur 2 exercices)
  - Coût : 1 700 000 € HT (maîtrise d'œuvre, BET compris)
  - Cofinancement Département : 454 869 € (hors bonus)
  - Cofinancement Région : 500 095,44 €
  - Cofinancement CAF : 400 000 € (montant estimatif)
- Création d'un centre technique municipal (ateliers, stockage, vestiaires, bureaux, parking) :
  - Coût : 1 200 000 € HT (maîtrise d'œuvre, BET compris)
  - Cofinancement Région : 500 000 €
  - Cofinancement Département : 342 940,00 €

3) STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

Le recours modéré à l'emprunt permet à la commune de présenter un niveau d'endettement relativement faible. L'encours de la dette par habitant au 31 décembre 2020 est de 583,65 € par habitant contre 843 € par habitant pour la moyenne des villes de la même strate.

La ville au 1er janvier 2021 a 13 emprunts en cours au titre de la commune (dont 4 qui arrivent à échéance sous 5 ans maximum), et 3 au titre du SIMS.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Etat de l'endettement par exercice (Ville) hors nouvel emprunt

année	annuité			capital restant au 31/12
	total	capital	intérêts	
2014	407 501,89 €	276 940,81 €	130 561,08 €	4 066 826,93 €
2015	1 229 644,41 €	1 110 803,27 €	118 841,14 €	3 826 023,66 €
2016	458 380,04 €	342 374,49 €	116 005,55 €	3 483 649,17 €
2017	448 994,05 €	344 429,99 €	104 564,06 €	3 889 219,18 €
2018	469 344,81 €	376 346,18 €	92 998,63 €	3 528 873,00 €
2019	470 471,88 €	385 565,60 €	84 906,28 €	5 143 307,40 €
2020	512 645,30 €	422 814,75 €	89 830,55 €	4 720 492,65 €
2021	496 332,72 €	416 129,21 €	80 203,51 €	4 304 363,44 €
2022	491 940,52 €	421 451,90 €	70 488,62 €	3 882 911,54 €
2023	466 908,95 €	406 104,66 €	60 804,29 €	3 476 806,88 €
2024	455 636,96 €	403 778,95 €	51 858,01 €	3 073 027,93 €
2025	436 851,07 €	393 975,89 €	42 875,18 €	2 679 052,04 €
2026	403 644,96 €	369 187,24 €	34 457,72 €	2 309 864,80 €
2027	334 990,38 €	307 259,19 €	27 731,19 €	2 002 605,61 €
2028	331 368,18 €	308 871,42 €	22 496,76 €	1 693 734,19 €
2029	276 526,76 €	258 579,59 €	17 947,17 €	1 435 154,60 €

Etat de l'endettement par exercice (Ville) avec emprunt

Montant emprunt : 2 330 000,00 €
Prévision du taux : 0,5 %
Durée prévisionnelle : 20 ans

année	annuité			capital restant au 31/12
	total	capital	intérêts	
2016	458 380,04 €	342 374,49 €	116 005,55 €	3 483 649,17 €
2017	448 994,05 €	344 429,99 €	104 564,06 €	3 889 219,18 €
2018	469 344,81 €	376 346,18 €	92 998,63 €	3 528 873,00 €
2019	470 471,88 €	385 565,60 €	84 906,28 €	5 143 307,40 €
2020	512 645,30 €	422 814,75 €	89 830,55 €	4 720 492,65 €
2021	527 261,97 €	443 563,46 €	83 698,51 €	6 606 929,19 €
2022	615 657,52 €	531 601,03 €	84 056,49 €	6 075 328,16 €
2023	590 625,95 €	516 916,18 €	73 709,77 €	5 558 411,98 €
2024	579 353,96 €	515 256,83 €	64 097,13 €	5 043 155,15 €
2025	560 568,07 €	506 124,14 €	54 443,93 €	4 537 031,01 €
2026	527 361,96 €	482 009,89 €	45 352,07 €	4 055 021,12 €
2027	458 707,38 €	420 760,31 €	37 947,07 €	3 634 260,81 €
2028	455 085,18 €	423 055,09 €	32 030,09 €	3 211 205,72 €
2029	400 243,76 €	373 449,89 €	26 793,87 €	2 837 755,83 €
2030	382 961,63 €	360 150,24 €	22 811,39 €	2 477 605,59 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Etat de l'endettement par exercice (SIMS)

année	annuité			capital restant au 31/12
	total	capital	intérêts	
2016	51 282,55 €	38 666,64 €	12 615,91 €	424 200,12 €
2017	50 157,77 €	38 666,64 €	11 491,13 €	385 533,48 €
2018	49 055,87 €	38 666,64 €	10 389,23 €	346 866,84 €
2019	47 954,06 €	38 666,64 €	9 287,42 €	1 219 200,20 €
2020	97 337,20 €	79 839,03 €	17 498,17 €	1 139 361,17 €
2021	95 998,64 €	80 271,36 €	15 727,28 €	1 059 089,81 €
2022	94 959,01 €	80 708,21 €	14 250,80 €	978 381,60 €
2023	93 919,38 €	81 149,65 €	12 769,73 €	897 231,95 €
2024	92 887,73 €	81 595,72 €	11 292,01 €	815 636,23 €
2025	88 306,98 €	78 513,35 €	9 793,63 €	737 122,88 €
2026	76 951,58 €	68 368,64 €	8 582,94 €	668 754,24 €
2027	76 367,05 €	68 828,91 €	7 538,14 €	599 925,33 €
2028	75 784,10 €	69 294,02 €	6 490,08 €	530 631,31 €
2029	56 907,89 €	51 363,83 €	5 544,06 €	479 267,48 €
2030	50 737,87 €	45 705,57 €	5 032,30 €	433 561,91 €

Les montants à prendre en compte sont à diviser par deux, les deux communes membres remboursant chacune par moitié.

Capacité de désendettement avec et sans emprunt

	Sans emprunt	Avec emprunt
Capital restant au 31 décembre 2021 - Ville	4 304 363,44 €	6 606 929,19 €
Capital restant au 31 décembre 2021 - SIMS	529 544,91 €	529 544,91 €
Encours de la dette par habitant (9 063 habitants)	533,37 €	787,43 €
Capacité de désendettement	6,2 ans	9,16 ans

La capacité de désendettement est le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute.

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a défini pour chaque type de collectivité territoriale un plafond national de référence quant à un seuil critique de capacité de désendettement. Il s'élève à 12 ans pour les communes, confirmant ainsi la bonne gestion de l'investissement de Quincy-sous-Sénart.

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	LIBELLE	CA 2019 (réalisé+rattachements)	CREDITS 2020	CA 2020 (réalisé+rattachements)	BP 2021
002 - EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES					
002	Résultat antérieur de fonctionnement reporté		1 379 471,22 €		1 861 356,15 €
CHAPITRE 013 - ATTENUATION DE CHARGES					
6419	Remb frais personnel			1 424,97 €	
6459	Remb sur charges de personnel			5 776,06 €	
TOTAL CHAPITRE 013	**Atténuation de charges**	0,00 €		7 201,03 €	0,00 €
CHAPITRE 042 - OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS					
7761	Difference sur realisation				
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat			- €	654,49 €
TOTAL CHAPITRE 042	**Opération ordre entre sections**			- €	654,49 €
CHAPITRE 70 - PRODUITS DES SUBV. DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
70311	Concessions cimetière	6 309,65 €	6 000,00 €	6 490,08 €	5 500,00 €
70323	Occupation dom.public	25 286,57 €	32 300,00 €	57 583,49 €	20 000,00 €
7062	Redev.& droits des serv.à car.culturel	10 234,50 €	8 000,00 €	5 707,50 €	3 800,00 €
7066	Prestations enfance 3e age	147 716,84 €	140 000,00 €	138 723,83 €	110 000,00 €
7067	Cantine, CL, classes transplantées	511 711,49 €	500 000,00 €	364 223,84 €	420 000,00 €
70688	Autres prestations de services -Location de salles	2 554,00 €	2 500,00 €	- €	2 000,00 €
70841	Mise a disposition de personnel facturé (CCAS)	3 010,02 €	2 900,00 €	3 517,15 €	3 000,00 €
70875	Remboursement des frais communes	20 485,93 €	12 320,00 €	17 748,07 €	14 000,00 €
70876	Remboursement des frais de la communauté d'agglomération.	30 000,62 €	20 000,00 €	22 357,75 €	11 000,00 €
70878	Remboursement de frais	2 880,00 €	2 000,00 €	720,00 €	2 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 70	**Produis des services, du domaine & ventes diverses**	760 189,62 €	726 020,00 €	617 071,71 €	591 300,00 €
CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES					
73111	Impôts locaux	4 127 988,00 €	4 185 000,00 €	4 588 427,00 €	4 588 000,00 €
7318	Autres impots locaux et assimilés	26 942,00 €		46 770,00 €	
73211	Attrib. de compensation	724 426,69 €	724 426,69 €	380 537,93 €	380 537,93 €
73222 (7324)	Fonds solidarité IDF	370 817,00 €	331 220,00 €	331 220,00 €	165 610,00 €
7336	Droits de place marché-brocante	22 002,96 €	47 000,00 €	29 726,56 €	30 000,00 €
7351	Taxe sur électricité	150 856,53 €	149 000,00 €	149 261,71 €	140 000,00 €
7353	Redevance des mines	3 125,57 €	2 900,00 €	2 952,39 €	2 900,00 €
7368	Taxes sur la publicité	102 412,50 €	70 000,00 €	57 817,78 €	60 000,00 €
7381	Droits de mutations	358 955,57 €	300 000,00 €	333 580,43 €	300 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 73	Impots et taxes	5 887 526,82 €	5 809 546,69 €	5 920 293,80 €	5 667 047,93 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
7411	DGF	893 554,00 €	890 000,00 €	884 795,00 €	880 000,00 €
74121	Dotation de solidarité rurale	113 687,00 €	100 000,00 €	114 818,00 €	100 000,00 €
74127	Dotation nationale de péréquation			134 836,00 €	130 000,00 €
744	FCTVA Fonctionnement		57 499,64 €	74 689,71 €	30 000,00 €
746	Dotation Générale de Décentralisation			0,00 €	
74711	Emploi jeune			0,00 €	
74712	Emploi avenir			0,00 €	
74718	Subv. Etat Autres	797,58 €	15 000,00 €	24 659,09 €	68 500,00 €
7472	Subv Région			0,00 €	
7473	Conseil Départemental	14 170,00 €	13 000,00 €	10 250,00 €	12 000,00 €
74741	Remb communes membres			0,00 €	
7478	Participations diverses	469 244,17 €	400 000,00 €	475 874,92 €	394 500,00 €
7482	Compensation pour perte de taxe	910,00 €		223,00 €	
748314	Dotation Unique de compensation			0,00 €	
74832	FDPTP (fonds departemental perequation)	114 045,71 €	100 000,00 €	114 035,09 €	100 000,00 €
74833	Fds comp. TP			0,00 €	
74834	Fds comp. TF	28 448,00 €	29 000,00 €	29 298,00 €	29 000,00 €
74835	Fds comp. TH	102 926,00 €	105 000,00 €	105 649,00 €	105 000,00 €
748388(74838)	Autres (Dotation de péréquation)	134 905,00 €	120 000,00 €	0,00 €	
7484	Dotation de recensement			0,00 €	- €
TOTAL CHAPITRE 74	**Dotations & participations**	**1 872 687,46 €**	**1 829 499,64 €**	**1 969 127,81 €**	**1 849 000,00 €**
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
752	Loyers	33 173,44 €	30 000,00 €	34 414,08 €	30 000,00 €
758	Produits divers de gestion	0,94 €		1,44 €	2,00 €
TOTAL CHAPITRE 75	**Autres produits de gestion courante**	**33 174,38 €**	**30 000,00 €**	**34 415,52 €**	**30 002,00 €**
76 PRODUITS FINANCIERS					
764	Revenus des VMP				
CHAPITRE 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS					
7711	Dédits et pénalités perçus	52 717,21 €	21 917,21 €	21 917,21 €	
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur			36,27 €	
7718	Autres produits except sur opérations de gestion	30 297,35 €		11 296,63 €	
773	Mandats annulés	61 115,04 €	2 000,00 €	2 172,48 €	2 000,00 €
775	Cessions	130 500,00 €		- €	
7751	Prod cession immo hors ASA			- €	
7788	Produits exceptionnels divers	39 479,76 €	35 000,00 €	39 729,50 €	35 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 77	**Produits exceptionnels**	**314 109,36 €**	**58 917,21 €**	**75 152,09 €**	**37 000,00 €**
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR PROVISIONS					
7817	**Reprises sur provisions**	- €	3 082,79 €	3 082,79 €	
TOTAL CHAPITRE 78	**Reprises sur provisions**	- €	**3 082,79 €**	**3 082,79 €**	**0,00 €**
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		8 867 687,64 €	9 836 537,55 €	8 626 344,75 €	10 036 360,57 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	LIBELLE	CA 2019 (réalisé + rattachements)	CREDITS 2020	CA 2020 (réalisé + rattachements)	BP 2021
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL					
60 ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS					
6042	Achats de prestations de services refacturables	761 113,72 €	827 000,00 €	617 573,25 €	877 720,00 €
60611	Eau & assainissement	57 568,49 €	63 000,00 €	62 693,90 €	65 000,00 €
60612	Energie - Electricité	335 036,69 €	355 000,00 €	312 980,49 €	385 000,00 €
60622	Carburant	16 406,57 €	19 500,00 €	17 885,42 €	19 300,00 €
60623	Alimentation	8 658,90 €	19 100,00 €	5 239,73 €	12 000,00 €
60628	Autres fournitures non stockées	24 268,07 €	39 265,00 €	70 910,80 €	111 575,00 €
60631	Fournitures d'entretien	4 748,34 €	5 000,00 €	5 019,41 €	5 300,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	39 258,68 €	46 840,00 €	32 697,60 €	48 375,00 €
60633	Fournitures de voirie	13 351,38 €	12 500,00 €	12 220,54 €	12 500,00 €
60636	Vêtements de travail	6 736,96 €	8 000,00 €	6 595,53 €	8 600,00 €
6064	Fournitures administratives	13 991,75 €	15 500,00 €	12 632,83 €	15 500,00 €
6065	Livres, disques ..	610,46 €	410,00 €	1 960,07 €	950,00 €
6067	Fournitures scolaires	37 808,12 €	37 600,00 €	36 983,01 €	38 700,00 €
6068	Autres matières et fournitures	26 238,30 €	24 600,00 €	55 331,97 €	20 500,00 €
Sous total 60 - Achats et variation des stocks		**1 345 796,43 €**	**1 473 315,00 €**	**1 250 724,55 €**	**1 621 020,00 €**
61 SERVICES EXTERIEURS					
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	132 701,63 €	151 120,00 €	120 418,06 €	174 990,00 €
6132	Locations immobilières	58 288,72 €	60 750,00 €	59 022,14 €	61 150,00 €
6135	Locations mobilières	32 021,65 €	43 950,00 €	39 738,70 €	53 350,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	2 323,64 €	3 500,00 €	3 097,32 €	3 500,00 €
61521	Entretien de terrains	60 132,01 €	76 300,00 €	72 869,99 €	84 600,00 €
615221	Bâtiments publics	104 008,08 €	125 000,00 €	80 082,14 €	122 760,00 €
615228	Bâtiments	4 371,14 €	8 000,00 €	10 228,84 €	8 000,00 €
615231	Voirie	136 400,67 €	166 200,00 €	161 025,95 €	164 200,00 €
615232	Réseaux	106 423,27 €	135 000,00 €	65 530,40 €	87 968,85 €
61551	Entretien matériel roulant	29 404,18 €	14 700,00 €	9 564,94 €	12 100,00 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 729,76 €	17 370,00 €	5 362,53 €	15 100,00 €
6156	Maintenance	133 581,28 €	153 280,00 €	184 132,22 €	230 686,00 €
6161	Multirisques	96 210,50 €	102 000,00 €	107 919,94 €	157 000,00 €
617	Etudes et recherches	12 928,08 €	17 600,00 €	23 201,89 €	48 600,00 €
6182	Documentation générale et technique	8 322,23 €	10 470,00 €	9 282,47 €	10 570,00 €
6184	Versement à des organismes de formation	6 682,00 €	13 000,00 €	9 800,00 €	16 000,00 €
6185	Frais de colloques et Séminaire		0,00 €	312,75 €	1 000,00 €
6188	Autres frais divers			6,76 €	
Sous-Total 61 services extérieurs		932 528,84 €	1 098 240,00 €	961 597,04 €	1 251 574,85 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6225	Indemnités au comptable & aux régisseurs	1 329,15 €	1 500,00 €		
6226	Honoraires	7 884,00 €	15 100,00 €	17 496,00 €	20 000,00 €
6227	Frais d'actes & de contentieux	1 500,00 €	2 000,00 €		33 000,00 €
6231	Annonces & insertions	1 944,00 €	3 000,00 €		3 500,00 €
6232	Fêtes & cérémonies	52 655,68 €	82 977,00 €	47 681,58 €	58 900,00 €
6233	Foires & expositions	21 903,30 €	19 600,00 €	7 457,34 €	21 700,00 €
6236	Catalogues & imprimés	6 241,94 €	2 700,00 €	306,67 €	2 700,00 €
6237	Publications	21 805,00 €	23 100,00 €	19 690,60 €	24 100,00 €
6238	Divers Publicité, publications, relations publiques	3 915,95 €	12 250,00 €	9 460,30 €	22 200,00 €
6247	Transports collectifs	37 114,01 €	60 500,00 €	18 987,16 €	59 250,00 €
6251	Voyages & déplacements	1 472,23 €	1 500,00 €	631,37 €	1 500,00 €
6256	Frais de mission		1 500,00 €		1 500,00 €
6257	Réceptions	18 646,17 €	16 650,00 €	14 520,68 €	13 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	30 007,65 €	30 600,00 €	26 762,40 €	30 600,00 €
6262	Frais de télécommunications	37 588,57 €	45 000,00 €	36 624,59 €	43 780,00 €
627	Services bancaires	1 409,58 €	1 100,00 €	361,10 €	650,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	11 094,33 €	12 090,00 €	11 216,17 €	12 590,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	37 001,26 €	14 000,00 €		4 000,00 €
6284	Redevances pour service rendus		0,00 €	3 197,53 €	2 800,00 €
62875	Remb frais communes	20 729,46 €	25 000,00 €	28 646,09 €	25 000,00 €
62878	A d'autres organismes		0,00 €	1 031,15 €	
Sous-Total 62 services extérieurs		314 242,28 €	370 167,00 €	244 070,73 €	380 770,00 €
635 ET 637 AUTRES IMPOTS TAXES					
63512	Taxes foncières	4 491,00 €	5 000,00 €	3 205,00 €	5 000,00 €
6355	Taxes & impôts sur les véhicules	0,00 €	1 000,00 €	403,00 €	1 000,00 €
637	Autres impôts , taxes & versements assimilés (autres organismes)	15 505,22 €	22 300,00 €	14 637,40 €	27 800,00 €
Sous-Total 635 et 637		19 996,22 €	28 300,00 €	18 245,40 €	33 800,00 €
TOTAL CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 612 563,77 €	2 970 022,00 €	2 474 637,72 €	3 287 164,85 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

CHAPITRE 012 -CHARGES DU PERSONNEL					
621 PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE					
6217	Pers.affecté par gfp			12 413,28 €	13 200,00 €
6218	Autres personnel extérieur	37 233,90 €	38 589,91 €	22 059,46 €	23 500,00 €
Sous-Total 62	services extérieurs	37 233,90 €	38 589,91 €	34 472,74 €	36 700,00 €
63 IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES					
6331	Versement taxe transport	51 314,60 €	53 183,41 €	51 744,52 €	55 100,00 €
6332	Cotisation FNAL	12 764,70 €	13 229,57 €	12 872,13 €	13 700,00 €
6336	Cotisations au centre national & aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	42 010,36 €	43 540,32 €	38 225,81 €	40 700,00 €
6338	Autres impots, taxes et versements	72,24 €	74,87 €	70,93 €	100,00 €
Sous-Total 63		106 161,90 €	110 028,17 €	102 913,39 €	109 600,00 €
64 CHARGES DE PERSONNEL					
64111	Rémunération principale titulaire	1 700 175,36 €	1 762 093,39 €	1 650 046,08 €	1 758 000,00 €
64112	NBI, supplément familial de traitement & indemnité de résidence	129 869,73 €	134 599,40 €	135 435,51 €	144 300,00 €
64118	Autres indemnités	576 485,71 €	597 480,52 €	588 878,47 €	627 200,00 €
64131	Rémunération personnel non titulaire	824 928,78 €	854 971,54 €	850 025,09 €	906 000,00 €
64138	Autres indemnités	77 612,90 €	80 439,45 €	95 380,54 €	101 600,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	515 503,67 €	534 277,60 €	526 187,87 €	560 400,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	595 207,09 €	616 883,70 €	597 312,38 €	636 100,00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	34 897,40 €	36 168,31 €	37 166,28 €	40 000,00 €
6474	Versement aux œuvres sociales	21 321,00 €	22 097,48 €	25 510,67 €	27 200,00 €
6475	Médecin du travail, pharmacie	3 675,27 €	3 809,12 €	1 251,78 €	1 500,00 €
6478	Autres charges sociales	18,50 €	19,17 €	3 772,63 €	4 000,00 €
6488	Autres charges	2 478,11 €	2 568,36 €	1 336,74 €	1 400,00 €
Sous-Total 64		4 482 173,52 €	4 645 408,04 €	4 512 304,04 €	4 807 700,00 €
TOTAL CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	4 625 569,32 €	4 794 026,12 €	4 649 690,17 €	4 954 000,00 €
CHAPITRE 014 - ATTENUATION DE PRODUIT					
739115	Prelevement au titre de l'article 55 de la loi SRU		20 900,00 €	20 831,07 €	21 000,00 €
CHAPITRE 022 - DEPENSES IMPREVUES					
022	Depenses imprévues		23 546,18 €		24 849,14 €
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement		995 310,51 €		866 949,69 €
CHAPITRE 042 -TRANFERTS VERS INVESTISSEMENT					
675	Valeurs comptables des immo.	99,00 €			
676	Différence sur réalisation (+)	130 401,00 €			
Sous-Total 67	Charges exceptionnelles	130 500,00 €	- €	- €	- €
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS					
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	209 185,08 €	200 000,00 €	194 316,87 €	220 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 042	TRANSFERTS VERS INVESTISSEMENT	339 685,08 €	200 000,00 €	194 316,87 €	220 000,00 €
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
6531	Indemnités des maires, adjoints et conseillers	107 805,73 €	110 000,00 €	107 186,49 €	109 000,00 €
6533	Cotisations de retraite	7 001,40 €	8 000,00 €	6 777,05 €	7 000,00 €
6534	Cotisations Sécurité sociale	7 523,76 €	9 000,00 €	7 267,07 €	8 000,00 €
6535	Formation	574,80 €	10 000,00 €	1 848,00 €	10 000,00 €
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandats	266,04 €	300,00 €		500,00 €
6541	Créances admises en non valeurs	5 223,00 €	5 082,79 €	3 672,12 €	2 000,00 €
6542	Créances éteintes		1 215,15 €	781,54 €	2 000,00 €
6553	Service d'incendie	471,00 €	481,00 €	481,00 €	500,00 €
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	423,39 €	700,00 €		700,00 €
657358	Autres groupements	176 666,00 €	217 000,00 €	217 402,91 €	230 000,00 €
657362	CCAS	77 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations & autres organismes de droit privé	74 650,00 €	76 165,00 €	76 165,00 €	75 715,00 €
65888	Frais de gestion courante	3,94 €	50,00 €	1,37 €	10,00 €
TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION	457 609,06 €	537 993,94 €	521 582,55 €	545 425,00 €
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES					
66111	Intérêts des emprunts & des dettes	84 906,28 €	90 000,00 €	89 830,55 €	86 000,00 €
66112	Intérêts courus non échus	3 010,88 €	2 677,19 €	2 623,31 €	1 081,89 €
661138	Remboursements d'intérêts d'emprunts transférés à d'autres tiers		9 152,00 €	8 749,09 €	7 900,00 €
TOTAL	CHARGES FINANCIERES	87 917,16 €	101 829,19 €	101 202,95 €	94 981,89 €
CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES					
6711	Intérêts moratoires & pénalités sur marchés		2 849,00 €		1 000,00 €
6714	Bourses et prix				17 990,00 €
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de	39,37 €	18 500,00 €	19 730,44 €	1 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 528,80 €	65 417,21 €	55 478,45 €	2 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles			846,20 €	
TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 568,17 €	86 766,21 €	76 055,09 €	21 990,00 €
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS					
6815			99 000,00 €	99 000,00 €	
6817	Dotations pour risques et charges		7 143,40 €	7 143,40 €	
TOTAL CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	- €	106 143,40 €	106 143,40 €	- €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 124 932,56 €	9 836 537,55 €	8 144 459,82 €	10 036 360,57 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

RECETTES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	CA 2019	CREDITS 2020	CA 2020	RAR 2020	PROJETS 2021	BP 2021 (RAR 2020 + PROJETS 2021)
001 - SOLDE D'EXECUTION N-1							
001	Excédent antérieur reporté		608 931,32 €				
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
021	Virement de la section de fonctionnement		995 310,51 €			866 949,69 €	866 949,69 €
CHAPITRE 024 - PRODUITS DES CESSIONS							
024	Produits des cessions					4 000,00 €	4 000,00 €
CHAPITRE 040 - TRANSFERTS ENTRE SECTION							
192	Plus values sur cession	130 401,00 €					
2111	Terrains nus	99,00 €					
28	Amortissements	209 185,08 €	200 000,00 €	194 316,87 €		220 000,00 €	220 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 040	TRANSFERTS ENTRE SECTION	339 685,08 €	200 000,00 €	194 316,87 €	- €	220 000,00 €	220 000,00 €
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES							
1641	Emprunts						
168758	Autres groupements	455 500,00 €					
2031	Frais d'étude		2 460,58 €	54 244,98 €			- €
2033	Frais d'insertion		54 244,98 €	2 460,58 €			- €
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		385 000,00 €	293 079,70 €		90 000,00 €	90 000,00 €
276351	GFP de rattachement	290 000,00 €					
TOTAL CHAPITRE 041	OPERATIONS PATRIMONIALES	745 500,00 €	441 705,56 €	349 785,26 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €
CHAPITRE 10 - RESSOURCES PROPRES EXTERNES							
10222.	FCTVA		573 677,35 €	573 677,31 €		413 222,71 €	413 222,71 €
10226	Taxe Aménagement	179 945,11 €	50 000,00 €	51 400,68 €		50 000,00 €	50 000,00 €
1068.	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 184 060,05 €					
TOTAL CHAPITRE 10	RESSOURCES PROPRES EXTERNES	1 364 005,16 €	623 677,35 €	625 077,99 €	- €	463 222,71 €	463 222,71 €
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT							
1311	Etat & établissements nationaux subv.transférables						
1313	Départements subv. transférables			1 103,00 €			
1321	Etat & établissements nationaux subv.non transférables	5 223,85 €	14 776,15 €		14 776,15 €		14 776,15 €
1322	Régions subv. Non transférables	391 572,93 €	1 112 276,01 €		612 180,57 €	250 047,50 €	862 228,07 €
1323	Départements subv. non transférables	316 399,00 €	1 103 186,40 €	262 310,00 €	351 201,00 €	227 434,50 €	578 635,50 €
1328	Participations diverses		3 939,50 €		35 810,00 €	200 000,00 €	235 810,00 €
1338	Subventions d'équipement de securité	7 084,60 €		2 824,00 €			
1341	DETR	139 235,55 €	101 296,00 €	45 721,00 €	137 349,00 €	26 000,00 €	163 349,00 €
1342	Amendes de police			6 303,00 €			
TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	859 515,93 €	2 335 474,06 €	318 261,00 €	1 151 316,72 €	703 482,00 €	1 854 798,72 €
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES							
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00 €				2 330 000,00 €	2 330 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTE	2 000 000,00 €	- €	- €	- €	2 330 000,00 €	2 330 000,00 €
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
2113	Terrains aménagés autres			5 719,70 €		10 000,00 €	10 000,00 €
2152	Installations de voirie	247,93 €					
2188	Autres immobilisations corporelles			2 547,67 €			
TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	247,93 €	- €	8 267,37 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
CHAPITRE 23 - TRAVAUX EN COURS							
2315	Installations, matériel et outillage technique	867,76 €					
238	Avances sur travaux d'équipement	30 974,34 €					
TOTAL CHAPITRE 23	TRAVAUX EN COURS	31 842,10 €	- €	- €	- €	- €	- €
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE							
45821	Opération sous mandat						
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS							
276351	Créances sur transfert de droit						
TOTAL CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		5 340 796,20 €	5 205 098,80 €	1 495 708,49 €	1 151 316,72 €	4 687 654,40 €	5 838 971,12 €

Accusé de réception en préfecture
091-219105145-20210217-del-3-17-02-21-DE
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	CA 2019	CREDITS 2020	CA 2020	RAR 2020	Projets 2021	BP 2021 (RAR 2020 + Projets 2021)
001 - SOLDE D'EXECUTION REPORTE N-1							
001	Déficit antérieur reporté					579 146,63 €	579 146,63 €
CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS							
13938	Fonds affectés à l'équipement					654,49 €	654,49 €
TOTAL CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SEC	- €	- €	- €	- €	654,49 €	654,49 €
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES							
2113	Terrains aménagés		1 500,00 €	1 500,00 €			
21311	Hotel de ville		8 310,00 €	8 310,00 €			
21312	Bâtiments scolaires		235,20 €	235,20 €			
21318	Autres bâtiments publics		40 966,98 €	40 966,98 €			
2152	Installations de voirie		293 965,38 €	293 965,38 €			
2183	Matériel de bureau & matériel informatique		864,00 €	864,00 €			
2188	Autres		5 000,00 €	3 079,70 €			
2313	Constructions		864,00 €	864,00 €		90 000,00 €	90 000,00 €
238	Avances sur travaux d'équipements	745 500,00 €	90 000,00 €				
TOTAL CHAPITRE 041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	745 500,00 €	441 705,56 €	349 785,26 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €
CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS							
1068			12 793,00 €	12 793,00 €		12 793,00 €	12 793,00 €
TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	- €	12 793,00 €	12 793,00 €	- €	12 793,00 €	12 793,00 €
CHAPITRE 16 -REMBOURSEMENT D'EMPRUNT ET DETTES							
1641	Emprunts	385 565,60 €	422 814,75 €	422 814,75 €		445 000,00 €	445 000,00 €
16875	Autres dettes groupement de collectivités	77 333,60 €	39 919,50 €	39 919,50 €		40 500,00 €	40 500,00 €
TOTAL CHAPITRE 16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS E	462 899,20 €	462 734,25 €	462 734,25 €	- €	485 500,00 €	485 500,00 €
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
2031	Frais d'études		5 000,00 €			53 865,00 €	53 865,00 €
2033	Frais d'insertion		3 300,00 €			3 000,00 €	3 000,00 €
2051	Concessions & droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	14 441,60 €	22 218,26 €	7 259,26 €		85 000,00 €	85 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPOREL	14 441,60 €	30 518,26 €	7 259,26 €	- €	141 865,00 €	141 865,00 €
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
2113	Terrains aménagés	234 488,33 €	263 764,00 €	65 869,25 €	5 488,20 €	25 000,00 €	30 488,20 €
2116	Cimetière	48 524,40 €	45 000,00 €	24 158,40 €		30 000,00 €	30 000,00 €
2128	Autres aménagements terrains		25 000,00 €	47 902,01 €	7 320,00 €		7 320,00 €
21311	Hotel de ville	1 621,15 €					0,00 €
21312	Bâtiments scolaires	40 854,03 €	185 546,02 €	238 342,96 €	65 586,93 €	247 200,00 €	312 786,93 €
21316	Cimetières						0,00 €
21318	Autres bâtiments publics	167 436,15 €	226 031,11 €	88 881,19 €	39 124,84 €	105 500,00 €	144 624,84 €
2135	Install générales aménagemts			46 344,00 €		42 115,00 €	42 115,00 €
2152	Installations de voirie	534 778,12 €	235 803,60 €	153 898,37 €	63 717,81 €	512 000,00 €	575 717,81 €
21534	Eclairage public	89 393,68 €	61 673,83 €	81 644,94 €		58 600,00 €	58 600,00 €
21568	Autre mat.et out.d'incendie	841,00 €	2 000,00 €	1 432,28 €			0,00 €
2158	Autres installations				89 543,18 €		89 543,18 €
2182	Matériel de transport		32 200,00 €		32 791,68 €		32 791,68 €
2183	Matériel de bureau & matériel informatique	26 752,74 €	11 356,56 €	9 365,76 €		15 000,00 €	15 000,00 €
2184	Mobilier	20 072,16 €	81 729,77 €	41 266,41 €	2 603,50 €	15 231,90 €	17 835,40 €
2188	Autres	54 588,10 €	289 786,20 €	183 052,27 €	130 373,38 €	327 620,00 €	457 993,38 €
TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 219 349,86 €	1 459 891,09 €	982 157,84 €	436 549,52 €	1 378 266,90 €	1 814 816,42 €
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS							
2313	Constructions	1 285 244,80 €	2 777 456,64 €	845 977,13 €	130 446,12 €	2 493 749,46 €	2 624 195,58 €
238	Avances sur travaux d'équipements	30 974,34 €	20 000,00 €	23 079,70 €		90 000,00 €	90 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 316 219,14 €	2 797 456,64 €	869 056,83 €	130 446,12 €	2 583 749,46 €	2 714 195,58 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		3 758 409,80 €	5 205 098,80 €	2 683 786,44 €	566 995,64 €	5 271 975,48 €	5 838 971,12 €